

Grands problèmes contemporains

Leçon 403 : Les métamorphoses du travail au 3ème âge du capitalisme : Commentaire de tableau

Isabelle SOMMIER

Table des matières



Sujet : Population active occupée selon l'âge et le statut des emplois en 2008.

Commentez le tableau suivant :

en %	15-24 ans	25-49 ans	50 ans ou plus	Ensemble des 15 ans ou plus
Non salariés	2,0	9,3	16,5	10,5
Salariés	98,0	90,7	83,5	89,5
Intérimaires	6,6	2,1	0,7	2,1
Apprentis	15,3	0,1	0,0	1,3
Contrats à durée déterminée (1)	26,4	7,5	4,4	8,3
Contrats à durée indéterminée (2)	49,7	81,0	78,4	77,7
Ensemble des emplois	100	100	100	100
Effectif (en milliers)	2 159	17 093	6 661	25 913

(1) Y compris contrats aidés

(2) Y compris les emplois aidés, les salariés sans contrat, ainsi que les fonctionnaires stagiaires et les titulaires du secteur public.

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes en emploi de 15 ans ou plus (âge au 31 décembre).

INSEE : Formes et conditions d'emploi - septembre 2009.

En savoir plus : Corrigé

Pas de difficultés particulières pour ce tableau, à condition évidemment de savoir lire un tableau croisé, le plus simple qui soit ! C'est-à-dire d'une part à ne pas confondre les rubriques : ici non salariés versus salariés (eux-mêmes subdivisés en 4 sous-catégories). D'autre part attention : les effectifs sont en milliers. Il ne s'agit donc pas d'échantillon mais de l'intégralité de la population active. Par exemple 25 913 = 26 millions et non pas 26 000 ! Inutile également de fustiger le tableau pour ce qu'il ne dit ou pour son ancienneté. Le correcteur veut, par lui, voir si vous êtes capable de lire un tableau, dire qu'il est ancien, qu'il ne prend pas en compte le sexe etc. ne vous empêche pas de l'analyser !

Ce tableau, proposé par l'INSEE en 2009, se propose d'analyser les formes et conditions d'emploi selon l'âge et le statut en 2008. Il ne prend en compte que la population active et exclut donc les 2.8 millions de chômeurs (au sens en âge de travailler sans emploi et à la recherche d'emploi et disponible) recensés en 2012 dans notre pays, soit 9% de la population active. Deux enseignements principaux peuvent en être tirés : d'une part la salarisation de la population active, d'autre part la corrélation entre l'âge et la précarité.

La tendance à la salarisation de la population active, caractéristique de la société salariale décrite par Castel (à expliquer) se poursuit : seule 10.5 % de la population active est non salariée (indépendants, chefs d'entreprise, etc. à expliquer) mais avec des écarts notables selon les âges. Les 50 ans et plus sont ainsi plus de 8 fois plus nombreux à l'être que les 15-24 ans, ce qui s'explique à la fois par le patrimoine nécessaire pour s'installer à son compte et obtenir un crédit, et par la dynamique même des carrières professionnelles.

Parmi les salariés, le tableau distingue les CDD qui emploient 8.3 % de l'ensemble des CDI considérés comme la forme typique d'emploi (77,7 %). Si les salariés en CDI restent encore largement majoritaires, il convient

de remarquer que cela ne concerne qu'à peine la moitié des jeunes de 15-24 ans mais presque 8 séniors de 50 ans et plus sur 10.

Expliquer la croissance des embauches en contrats dits atypiques dont les CDD par le passage au post-fordisme.

Noter également que le nombre de CDI est gonflé par le tableau en raison de l'inclusion des emplois aidés, des salariés sans contrat, des fonctionnaires stagiaires, ce qui peut faire l'objet d'une critique.

La précarisation juvénile se repère également par leur poids parmi les intérimaires où ils sont 6 fois plus nombreux que les séniors et 3 fois plus que les 25-49 ans. Noter que de la même façon que pour les non salariés, le poids des jeunes dans la rubrique « apprentis » s'explique par des raisons structurelles (période de formation dont sont par définition exclus les plus âgés). Vous pouvez évoquer la thèse de Chauvel sur la fracture générationnelle (voir leçon 6).

En conclusion on peut noter d'une part que d'autres variables que l'âge jouent dans le risque d'exposition à la précarité au travail comme la qualification, le sexe, l'origine ethnique, la CSP. D'autre part que compte tenu de la date des données (2008 avant la crise des *subprimes*) ces tendances n'ont fait que se renforcer.